

A. Lire un texte informatif**13 points****En France, les déchets électroniques des entreprises seront recyclés**

Depuis 2006, les particuliers français peuvent recycler des déchets d'équipements électriques et électroniques grâce à la reprise « un pour un ». Le concept est simple : chaque ménage peut déposer son appareil hors d'usage contre l'achat d'un neuf chez le même distributeur.

Bientôt, ce sera au tour des entreprises de bénéficier d'une telle possibilité, qui devrait permettre de collecter et de recycler près de 70 000 tonnes de déchets professionnels.

Mis en place par l'éco-organisme Récyllum, ce dispositif intéresse en premier lieu les entreprises du bâtiment, mais aussi les industries et les collectivités territoriales, qui détiennent du matériel (alarmes incendie, caméras de surveillance...) qui ne fonctionne plus. À terme, plus de 300 déchetteries professionnelles collecteront gratuitement ces déchets qui seront ensuite transportés dans des centres de traitement où ils suivront le même circuit que les déchets ménagers : destruction, dépollution, puis réutilisation dans la fabrication de nouveaux équipements électroniques.

Pour le directeur de Récyllum, Hervé Grimaud, ce n'est pas le recyclage mais la collecte de ces déchets qui posait problème jusqu'à présent. « *L'immense majorité des déchets professionnels sont mêlés aux gravats* ou aux emballages, et enterrés dans le sol faute d'être isolés en vue de leur traitement* », affirme-t-il.

Les 120 entreprises partenaires chargées du financement de la filière paieront près de 100 euros la tonne de déchets, en fonction des équipements mis sur le marché. C'est le principe de responsabilité élargie du producteur, initié par la directive européenne de 2003, qui leur impose de prendre en charge la fin de vie de leurs appareils. Un principe qui concerne déjà de nombreux produits tels que les emballages, les textiles et les pneus.

Enjeu

Au-delà de la pression réglementaire, les entreprises qui s'engagent dans le recyclage des déchets professionnels s'inquiètent de la diminution des matières premières qui entrent dans la composition de ces appareils : des métaux rares, du cuivre, du fer... « *Aujourd'hui, pour produire la même quantité de minerai de fer, il faut extraire deux fois plus de terre qu'il y a vingt ans* », remarque le directeur de Récyllum. Les appareils pouvant être recyclés à 85% de leur poids environ, l'enjeu est important. Enfin, les producteurs s'inquiètent de la pollution que peuvent entraîner ces équipements qui contiennent parfois des substances dangereuses.

En 2007, moins de 8% des déchets des entreprises ont fait l'objet d'une collecte sélective. Un résultat largement inférieur à celui des déchets ménagers, qui forment la grande majorité des quelque 2 millions de tonnes de déchets électroniques produits chaque année en France, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe).

Dominique Mignon, directrice de développement à Éco-Systèmes (le principal des quatre éco-organismes de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques), attribue ce retard aux dates fixées par la législation : « *Les producteurs doivent prendre en charge uniquement les déchets des appareils vendus à partir du 13 août 2005. Or, aujourd'hui, ces appareils commencent à peine à arriver en fin de vie. Beaucoup d'entreprises ont donc attendu ce moment pour se préparer réellement à les traiter.* »

* gravats : débris de la construction.

D'après Angela Bolis, *Le Monde*

Pour les **questions 1 et 5** : il n'y a qu'une seule bonne réponse à chaque fois.

Je coche la bonne réponse. ☒

Pour corriger une réponse, j'entoure ☒ celle que je veux garder.

❶ Dans le texte, il est surtout question...

1 point

- A ☐ d'un nouveau projet d'élimination de déchets électroniques.
B ☐ des difficultés des Français pour éliminer les déchets électroniques.
C ☐ de la mise en place d'une nouvelle taxe sur les déchets électroniques.

❷ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

1,5 point

1 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

	VRAI	FAUX
Le projet décrit dans le document concerne seulement les pièces d'ordinateur.		
Justification :		
.....		

Pour les **questions 2 et 4**, je dois cocher VRAI ou FAUX.

Pour **justifier**, je recopie entre **guillemets** (« »), la partie du texte qui m'a aidé à trouver.

❸ En quoi consiste le processus de recyclage (citez les 3 étapes) ?

1,5 point

- a).....
b).....
c).....

Pour la **question 3**, j'écris les réponses attendues.

❹ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

1,5 point

1 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

	VRAI	FAUX
Jusqu'à présent, les déchets des entreprises étaient mélangés à d'autres matériaux, ce qui empêchait le recyclage.		
Justification :		
.....		

❺ Le coût du recyclage est assumé par...

1 point

- A ☐ l'État.
B ☐ le producteur.
C ☐ le consommateur.

6 Expliquez avec vos propres mots l'objectif du principe de responsabilité élargie.

2 points

.....
.....

Pour la **question 6**, j'écris la ou les réponse(s) attendue(s).

7 Les entreprises considèrent que le recyclage est important parce que...

1 point

- A ☐ le gouvernement leur donne des subventions.
B ☐ les déchets s'accumulent dans leurs entrepôts.
C ☐ les matières premières sont difficiles à obtenir.

8 Vrai ou faux ? Cochez (X) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

1,5 point

1 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

La totalité des pièces des appareils peut être recyclée.

Justification :

VRAI FAUX

Pour les **questions 7, 9 et 10** : il n'y a qu'une seule bonne réponse à chaque fois.

Je coche la bonne réponse. ☒

Pour corriger une réponse, j'entoure ☒ celle que je veux garder.

9 Actuellement en France, les déchets électroniques recyclés proviennent...

1 point

- A ☐ surtout des foyers.
B ☐ surtout des entreprises.
C ☐ autant des foyers que des entreprises.

10 Les appareils peuvent bénéficier du programme décrit dans le texte à condition d'avoir été...

1 point

- A ☐ jetés...
B ☐ produits... ... après 2005.
C ☐ commercialisés...

Pour la **question 8**, je dois cocher VRAI ou FAUX.

Pour **justifier**, je recopie entre **guillemets** (« »), la partie du texte qui m'a aidé à trouver.